

---

États financiers de  
Association canadienne  
d'histoire ferroviaire

31 mars 2015

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des produits et charges .....	3
État de l'évolution des actifs nets.....	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires aux états financiers .....	7-16
Annexes	
Annexe A – Produits .....	17
Annexe B– Charges.....	18

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
Association canadienne d'histoire ferroviaire

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, la Société tire une partie de ses produits du public sous forme de cotisations, de dons et d'autres revenus pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Société et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations, de dons et d'autres revenus, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2015 et le 31 mars 2014, à l'actif à court terme au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014 et aux actifs nets au 31 mars 2015, au 31 mars 2014 et au 1<sup>er</sup> avril 2013. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.r.l.<sup>1</sup>*

Le 17 juillet 2015

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110078

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### État des produits et charges

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
<b>Produits (Annexe A)</b>	<b>1 952 861</b>	1 800 112
<b>Charges (Annexe B)</b>	<b>1 839 010</b>	1 824 013
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant amortissement	<b>113 851</b>	(23 901)
Amortissement		
Immobilisations corporelles (Annexe B)	<b>(381 236)</b>	(408 111)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Annexe A)	<b>286 591</b>	304 233
	<b>(94 645)</b>	(103 878)
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>19 206</b>	(127 779)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2015

	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotation	Fonds de renouvellement et de maintenance des infrastructures et bâtiments	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2013	1 995 838	95 537	30 000	62 469	2 183 844
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(103 878) <sup>(1)</sup>	—	—	(23 901)	(127 779)
Acquisition d'immobilisations corporelles	31 493	—	(30 000)	(1 493)	—
Remboursement de la dette à long terme	292 417	—	—	(292 417)	—
Encaissement de subventions à recevoir	(292 417)	—	—	292 417	—
<b>Solde au 31 mars 2014</b>	<b>1 923 453</b>	<b>95 537</b>	<b>—</b>	<b>37 075</b>	<b>2 056 065</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(94 645) <sup>(1)</sup>	—	—	113 851	19 206
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	1 586	—	—	(1 586)	—
Remboursement de la dette à long terme	314 089	—	—	(314 089)	—
Encaissement de subventions à recevoir	(328 883)	—	—	328 883	—
<b>Solde au 31 mars 2015</b>	<b>1 815 600</b>	<b>95 537</b>	<b>—</b>	<b>164 134</b>	<b>2 075 271</b>

<sup>(1)</sup> Amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Association canadienne d'histoire ferroviaire

## État de la situation financière

au 31 mars 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		132 446	209 566
Dépôts à terme, échéant en novembre 2024, rachetables en tout temps		356 885	—
Débiteurs		27 010	14 201
Subventions à recevoir			
Tranche à court terme des subventions à recevoir			
Ministère de la Culture et des Communications – partie à court terme			
Phase I		194 180	187 336
Exposition permanente Volet B		101 639	98 145
Réaménagement de la Gare Hays		15 136	28 608
Fonds culturel régional de la municipalité régionale de comté de Roussillon		—	900
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale Emploi-Québec		5 251	—
Taxes à recevoir		26 478	11 736
Stocks	4	97 766	87 171
Charges payées d'avance		23 368	15 663
		<b>980 159</b>	<b>653 326</b>
Subventions à recevoir			
Ministère de la Culture et des Communications			
Phase I		1 701 268	1 895 451
Exposition permanente Volet B		159 287	260 928
Réaménagement de la Gare Hays		190 965	220 890
Immobilisations corporelles	3	7 091 817	7 471 467
Collection et matériel d'exposition		1	1
		<b>10 123 497</b>	<b>10 502 063</b>
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		151 980	136 393
Sommes à remettre à l'État		22 582	11 635
Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire		11 594	7 869
Apports reportés	5	196 573	16 377
Cotisations perçues d'avance		20 952	21 272
Produits reportés		5 853	13 080
Tranche à court terme de la dette à long terme	6	325 749	314 089
		<b>735 283</b>	<b>520 715</b>
Dette à long terme			
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	7	2 051 520	2 377 269
		5 261 423	5 548 014
		<b>8 048 226</b>	<b>8 445 998</b>
Engagement			
	11		
<b>Actifs nets</b>			
Investis en immobilisations corporelles		1 815 600	1 923 453
Reçus à titre de dotation	8	95 537	95 537
Non affectés		164 134	37 075
		<b>2 075 271</b>	<b>2 056 065</b>
		<b>10 123 497</b>	<b>10 502 063</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

\_\_\_\_\_ , administrateur

\_\_\_\_\_ , administrateur

# Association canadienne d'histoire ferroviaire

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		19 206	(127 779)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles		381 236	408 111
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		(286 591)	(304 233)
		113 851	(23 901)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	9	152 706	(1 137)
		266 557	(25 038)
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition de dépôts à terme		(356 885)	—
Encaissement de subventions à recevoir du ministère de la Culture et des Communications		328 883	292 417
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 586)	(31 493)
		(29 588)	260 924
<b>Activités de financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme		(314 089)	(292 417)
Diminution de l'encaisse		(77 120)	(56 531)
Encaisse au début		209 566	266 097
<b>Encaisse à la fin</b>		132 446	209 566

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



### 1. Description de l'entreprise

L'Association canadienne d'histoire ferroviaire (la « Société ») a été constituée le 22 août 1941 en société sans but lucratif, n'ayant pas de capital-actions, en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogée le 18 juin 2014 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La Société est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(f) de la *Loi sur les impôts (Canada)* et de l'article 985.23 de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Québec)*. Les activités principales de la Société sont de détenir, de protéger et de préserver une collection d'objets ferroviaires aux fins d'expositions, d'éducation et de recherche ainsi que de produire et de distribuer une revue d'information à ses membres.

### 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Société comptabilise à l'état des produits et charges une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### *Constatation des produits*

La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

**2. Méthodes comptables (suite)***Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes, la durée et aux taux suivants :

Améliorations du terrain	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif	5 %
Améliorations des bâtiments	Dégressif	5 %
Clôture	Dégressif	10 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Machinerie, matériel et équipement	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	20 %
Enseignes	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

L'œuvre d'art est inscrite au coût d'acquisition et n'est pas amortie.

*Stocks*

Les stocks de produits finis pour la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

*Collection et matériel d'exposition*

La collection et le matériel d'exposition sont imputés aux charges de l'exercice au moment de l'acquisition et sont comptabilisés à un montant nominal de 1 \$.

*Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles*

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les apports affectés au remboursement d'une dette contractée pour financer les charges d'un ou de plusieurs exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice ou des exercices au cours desquels les charges correspondantes sont constatées.

*Ventilation des charges*

Les salaires et charges sociales sont ventilés selon les clés de répartition suivantes, au prorata du temps estimatif que les employés allouent à l'activité :

- Administration et frais de bureau;
- Animation, éducation et expérimentation ferroviaire;
- Archives, collection et documentation;
- Développement philanthropique et activités de financement;
- Communications et publicité;
- Entretien des immeubles et du site;
- Expositions;
- Location de salles, boutique et café Le Tramway.

Les montants imputés aux diverses activités sont présentés à la note 10 des états financiers.

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

## 2. Méthodes comptables (suite)

### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. Immobilisations corporelles

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Phases I et II				
Bâtiments	10 409 050	4 674 267	5 734 783	6 031 603
Clôture et améliorations du terrain	161 641	93 216	68 425	73 097
Mobilier et équipement	208 291	189 486	18 805	23 506
Matériel informatique	18 555	18 109	446	636
Machinerie, matériel et équipement	41 232	34 436	6 796	8 496
	<b>10 838 769</b>	<b>5 009 514</b>	<b>5 829 255</b>	<b>6 137 338</b>
Autres				
Terrain	506 594	—	506 594	506 594
Clôture et améliorations du terrain	262 848	210 086	52 762	56 401
Bâtiments	1 070 513	886 013	184 500	194 211
Améliorations des bâtiments	355 648	72 187	283 461	298 380
Œuvre d'art	69 576	—	69 576	69 576
Enseignes	13 808	11 084	2 724	3 280
Matériel informatique	93 481	71 657	21 824	28 037
Mobilier et équipement	159 654	106 915	52 739	65 923
Machinerie, matériel et équipement	480 159	403 102	77 057	97 571
Matériel roulant	44 150	32 825	11 325	14 156
	<b>3 056 431</b>	<b>1 793 869</b>	<b>1 262 562</b>	<b>1 334 129</b>
	<b>13 895 200</b>	<b>6 803 383</b>	<b>7 091 817</b>	<b>7 471 467</b>

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

#### 4. Stocks

Le coût des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'établit à 81 489 \$ (63 566 \$ en 2014), lequel est inclus à l'annexe B au poste « Location de salles, boutique et café Le Tramway ».

#### 5. Apports reportés

	2015	2014
	\$	\$
Subvention de la Ville de Saint-Constant pour le fonctionnement du musée et de la salle multifonctionnelle	11 738	11 738
Subvention de la Ville de Saint-Constant au montant de 100 000 \$ pour l'amélioration du terrain	2 639	2 639
Dons reçus pour un montant total de 2 000 \$ pour la restauration d'une locomotive	2 000	2 000
Don dédié de la Heller-Smith Family Foundation pour le projet de restauration esthétique CN 7300	2 951	—
Subvention du ministère du Patrimoine canadien au montant total de 120 960 \$ pour le projet d'exposition itinérante traitant de la cuisine ferroviaire au Canada, dont un montant de 53 814 \$ a été reçu	29 432	—
Don dédié du CN pour l'exposition sur la sécurité ferroviaire	147 813	—
	<b>196 573</b>	<b>16 377</b>

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	16 377	17 809
Montants reçus au cours de l'exercice	216 316	11 738
Portion constatée à titre de produits	(36 120)	(13 170)
Solde à la fin	<b>196 573</b>	<b>16 377</b>

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

#### 6. Dette à long terme

	2015	2014
	\$	\$
Prêt d'une durée de 20 ans d'un montant de 3 415 000 \$, portant intérêt au taux de 3,62 %, remboursable par versements semestriels de 130 527 \$ à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour la Phase I, jusqu'au 22 juillet 2018. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang sur des terrains et des bâtiments d'une valeur comptable nette de 6 146 714 \$ et par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et des actifs, à l'exception des archives et du matériel d'exposition	<b>1 895 448</b>	2 082 787
Prêt d'une durée de 5 ans d'un montant de 500 000 \$, portant intérêt au taux de 3,53 %, remboursable en 10 versements semestriels de 54 981 \$ à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour l'exposition permanente Volet B. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang d'un montant de 500 000 \$	<b>260 926</b>	359 073
Prêt d'une durée de 5 ans d'un montant de 315 630 \$, portant intérêt au taux de 4,55 %, remboursable en 10 versements semestriels de 19 819 \$ à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour le réaménagement de la Gare Hays. Le prêt est renégociable après 5 ans et est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang d'un montant de 315 630 \$ *	<b>220 895</b>	249 498
	<b>2 377 269</b>	2 691 358
Tranche à court terme	<b>325 749</b>	314 089
	<b>2 051 520</b>	2 377 269

Les remboursements de capital pour les prochains exercices sont les suivants :

\$

2016	325 749
2017	497 500
2018	262 652
2019	1 291 368

\* Au 31 mars 2015, la portion correspondante de la subvention à recevoir s'élève à 206 101 \$ puisque le montant prévu à payer le 29 avril 2015 de 14 794 \$ a été reçu avant le 31 mars 2015.

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

#### 7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont ajoutés aux produits de la même façon que les immobilisations corporelles acquises sont amorties.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	5 548 014	5 852 247
Amortissement	(286 591)	(304 233)
Solde à la fin	<b>5 261 423</b>	5 548 014

Le solde à la fin comprend :

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Phase I			
Développement économique Canada	3 000 000	1 378 910	1 621 090
Ministère de la Culture et des Communications	3 415 000	1 569 670	1 845 330
CLD de Roussillon	26 100	11 996	14 104
Ville de Saint-Constant	93 436	—	93 436
	<b>6 534 536</b>	<b>2 960 576</b>	<b>3 573 960</b>
Virement aux immobilisations corporelles	93 436	—	93 436
	<b>6 441 100</b>	<b>2 960 576</b>	<b>3 480 524</b>
Phase II			
Aide gouvernementale Développement économique Canada	1 200 000	524 263	675 737
Ministère de la Culture et des Communications	1 200 000	524 263	675 737
	<b>2 400 000</b>	<b>1 048 526</b>	<b>1 351 474</b>
Virement aux immobilisations corporelles	70 444	—	70 444
	<b>2 329 556</b>	<b>1 048 526</b>	<b>1 281 030</b>

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

#### 7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Exposition permanente Volet B				
North American Railway Foundation	130 633	29 545	101 088	106 409
Ministère de la Culture et des Communications	486 360	103 452	382 908	403 061
	<b>616 993</b>	<b>132 997</b>	<b>483 996</b>	509 470
Projet de logiciel de gestion des collections				
Ministère du Patrimoine canadien	30 060	18 297	11 763	16 803
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	12 000	8 502	3 498	4 998
Municipalité régionale du comté de Roussillon	2 100	1 488	612	875
	<b>44 160</b>	<b>28 287</b>	<b>15 873</b>	22 676
	<b>9 431 809</b>	<b>4 170 386</b>	<b>5 261 423</b>	5 548 014

#### 8. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les produits résultant des actifs nets reçus à titre de dotation et d'autres fins sont en majeure partie destinés à des fins spécifiques en vertu d'affectations d'origine externe.

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

#### 9. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2015	2014
	\$	\$
Débiteurs	(12 809)	8 164
Subventions à recevoir	(4 351)	2 100
Taxes à recevoir	(14 742)	2 555
Stocks	(10 595)	(36 373)
Charges payées d'avance	(7 705)	16 863
Créditeurs et charges à payer	15 587	(5 981)
Sommes à remettre à l'État	10 947	(4 595)
Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	3 725	7 869
Apports reportés	180 196	(1 432)
Cotisations perçues d'avance	(320)	(54)
Produits reportés	(7 227)	9 747
	<b>152 706</b>	<b>(1 137)</b>

Les variations des subventions à recevoir ne tiennent pas compte de la variation de la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications – Phase I – partie à court terme, car elle est présentée distinctement à l'état des flux de trésorerie.

#### 10. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales sont ventilés comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Administration et frais de bureau	114 464	101 708
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	298 787	273 250
Archives, collection et documentation	82 333	90 270
Développement philanthropique et activités de financement	12 981	64 894
Communications et publicité	60 259	57 180
Entretien des immeubles et du site	44 264	74 728
Expositions	48 595	45 838
Location de salles, boutique et café Le Tramway	45 679	81 345
	<b>707 362</b>	<b>789 213</b>

#### 11. Engagement

La Société s'est engagée en vertu d'un contrat de frais de signalisation touristique venant à échéance en février 2017. Cet engagement totalise 4 583 \$ et se répartit comme suit :

\$

2016	2 292
2017	2 291



## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

#### 12. Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire

La Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, est une fondation publique qui a pour but d'encourager la conservation, la présentation, l'interprétation et la publication d'information concernant l'héritage ferroviaire canadien ainsi que la sollicitation de dons, de legs et d'autres contributions au bénéfice de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (« Exporail ») et qui a également pour but de gérer ces fonds. Trois membres du conseil d'administration de la Société contrôlent la Fondation.

Les états financiers de la Fondation se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
	(non audité)	(non audité)
État de la situation financière		
Actif	610 363	585 158
Passif	121 388	121 388
Actifs nets	488 975	463 770

	2015	2014
	\$	\$
	(non audité)	(non audité)
État des produits et des charges		
Produits	49 506	89 990
Charges	24 301	22 844
Excédent des produits sur les charges	25 205	67 146

Les méthodes comptables adoptées par la Fondation sont identiques à celles de la Société.

La Fondation a, durant l'exercice, effectué un don à la Société de 20 000 \$ (15 000 \$ en 2014).

Cette opération a été effectuée dans le cours normal des activités et a été comptabilisée à la valeur d'échange.

#### 13. Autres informations

*Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles, de fournitures, de services, de collection et de matériel d'exposition*

La direction a déterminé que des bénévoles ont contribué pour un total d'environ 21 656 heures de travail à la Société durant l'année (21 164 heures en 2014). Ces heures n'ont pas été comptabilisées dans les registres comptables. La direction estime que le coût de ces travaux, en sous-traitance, varierait de 20 \$ à 50 \$ l'heure.

La direction a déterminé avoir reçu, au cours de l'exercice, des apports à titre de collection et de matériel d'exposition d'une valeur approximative de 440 002 \$ (14 643 505 \$ en 2014), qui n'ont pas été comptabilisés.

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

---

#### 13. Autres informations (suite)

##### *Taxes municipales*

La Ville de Delson et la Ville de Saint-Constant appuient les activités de la Société en lui accordant une exemption de taxes municipales.

#### 14. Instruments financiers

##### *Risque de change*

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains :

	2015	2014
	\$	\$
Encaisse	2 076	1 385

##### *Risque de crédit*

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

##### *Risque de taux d'intérêt*

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces dépôts à terme.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes. Les intérêts sont remboursables à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Société surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements.

Au 31 mars 2015, les principaux passifs financiers de la Société étaient les créditeurs et charges à payer, la somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire ainsi que la dette à long terme.

# Association canadienne d'histoire ferroviaire

## Annexe A – Produits

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Admissions	482 446	500 638
Ventes de la boutique et café Le Tramway	146 568	154 334
Location de salles et du site	97 252	61 938
Cotisations	36 675	37 266
Dons	213 851	166 462
Autres revenus	168 689	94 364
Subventions		
Emploi et Développement social Canada	15 631	13 474
Ministère du Patrimoine canadien*	109 450	51 766
Ministère de la Culture et des Communications	578 989	610 358
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale Emploi-Québec	16 188	21 021
Ville de Saint-Constant	52 071	53 441
Bibliothèques et Archives nationales du Québec	30 150	30 150
Municipalité régionale du comté de Roussillon	2 800	4 900
YMCA of Greater Toronto	2 101	—
	<b>1 952 861</b>	<b>1 800 112</b>
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		
Développement économique Canada	120 884	127 239
Ministère de la Culture et des Communications	152 841	160 891
CLD de Roussillon	742	781
North American Railway Foundation	5 321	5 600
Ministère du Patrimoine canadien	5 040	7 205
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	1 500	2 142
Municipalité régionale du comté de Roussillon	263	375
	<b>286 591</b>	<b>304 233</b>
	<b>2 239 452</b>	<b>2 104 345</b>

\* Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, une subvention pour le projet d'exposition itinérante « Les troupes ferroviaires canadiennes : soldats-cheminots, héros oubliés » d'un montant total de 119 920 \$ a été octroyée, dont un montant de 75 000 \$ (42 434 \$ en 2014) a été versé dans l'année et reconnu à titre de produits.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, une subvention pour le projet d'exposition itinérante traitant de la cuisine ferroviaire au Canada d'un montant total de 120 960 \$ a été octroyée, dont un montant de 53 814 \$ a été versé dans l'année et un montant de 24 382 \$ reconnu à titre de produits.

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Annexe B – Charges

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Administration et frais de bureau	219 229	226 293
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	471 079	386 198
Archives, collection et documentation	90 035	96 619
Assurances	81 926	89 053
Conservation et restauration	31 533	31 394
Développement philanthropique et activités de financement	12 981	91 513
Communications et publicité	119 923	121 370
Entretien des immeubles et du site	360 727	349 141
Expositions	161 672	112 826
Honoraires	33 363	19 000
Intérêts de la dette à long terme	92 737	121 192
Location de salles, boutique et café Le Tramway	132 045	150 379
Publications	31 760	29 035
	<b>1 839 010</b>	<b>1 824 013</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	381 236	408 111
	<b>2 220 246</b>	<b>2 232 124</b>